

Arrêté du Conseil-exécutif

ACE n° : 855/2020
Date de la séance du CE : 12 août 2020
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Numéro d'affaire : --
Classification :

Stratégie énergétique 2006 ; rapport à l'intention du Grand Conseil sur la mise en œuvre de la stratégie et sur les effets des mesures 2015-2019 ainsi que sur les nouvelles mesures 2020-2023

1. Stratégie énergétique 2006 ; le rapport à l'intention du Grand Conseil sur
 - la mise en œuvre de la stratégie et les effets des mesures 2015 – 2019
 - les nouvelles mesures 2020 – 2023est adopté dans la version présentée en août 2020.
2. Le Conseil-exécutif propose au Grand-Conseil de prendre connaissance du rapport « Canton de Berne, Stratégie énergétique 2006 ; rapport à l'intention du Grand Conseil sur la mise en œuvre de la stratégie et sur les effets des mesures 2015-2019 ainsi que sur les nouvelles mesures 2020-2023 ».

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataires

- Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
- Direction des travaux publics et des transports
- Direction de l'instruction publique et de la culture
- Direction de l'intérieur et de la justice
- Direction des finances
- Direction de la sécurité

Annexe

- Stratégie énergétique 2006 ; rapport à l'intention du Grand Conseil sur la mise en œuvre de la stratégie et sur les effets des mesures 2015-2019 ainsi que sur les nouvelles mesures 2020-2023